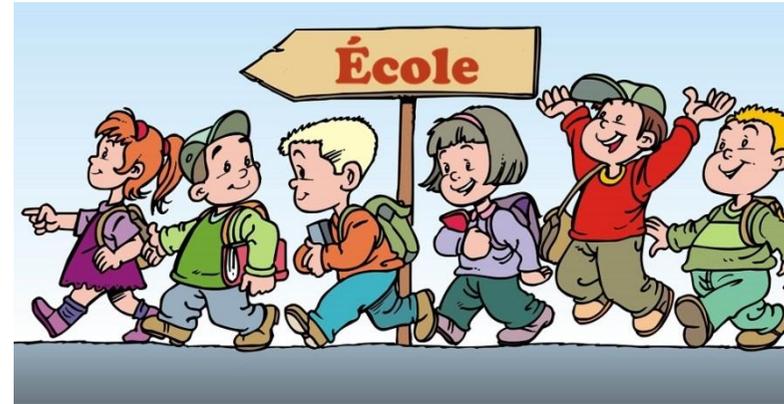


INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION A L'ÉCOLE MATERNELLE DE CHAMBORS, UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS NÉS EN 2022:

L'inscription se déroule en plusieurs étapes :

1. A la mairie de votre village, avec les documents suivants (cela peut varier en fonction des mairies) :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile



2. A partir du 22 avril 2025, les parents doivent appeler la directrice au 03.44.49.30.64 afin de convenir d'un rendez-vous pour la visite de l'école avec l'enfant et la finalisation de l'inscription (si possible appelez entre 11h40 et 12h55, ou après 16h20)

Il faudra venir avec les documents suivants :

- L'attestation d'inscription remise par la mairie (si la mairie vous en a donné une version papier)
- En cas de divorce ou de séparation, une copie du dernier jugement relatif à la garde des enfants.

Je vous remettrai lors de ce rendez-vous des documents à remplir.

3. Temps d'adaptation

- Nous accueillerons les enfants en présence d'au moins un parent le samedi 28 juin à 10 heures pour une petite découverte de l'école et de ses activités.

A très bientôt ...

La directrice, Mme Briançon